

23 oct 2024 -12:52

COP 16 EN COLOMBIE ET STRATEGIE NATIONALE BELGE POUR LA BIODIVERSITE

Le Conseil Fédéral du Développement Durable, en collaboration avec le Conseil de l'Environnement de la Région Bruxelles-Capitale, a publié un avis sur le projet de stratégie nationale pour la biodiversité, que notre pays a préparé en vue de la COP16 de la Convention sur la diversité biologique.

Le lundi 21 octobre, la COP16 de la Convention sur la diversité biologique a débuté à Cali, en Colombie. Lors du sommet précédent (Kunming-Montréal), il avait été convenu que les États membres présenteraient à Cali une stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) révisée et des plans d'action/objectifs, qui devraient montrer comment ils entendent mettre en pratique les engagements internationaux.

La Belgique n'a pas encore soumis de plan à cet égard, mais notre pays a préparé un projet de SNB actualisé. Ce projet, valable pour une période de sept ans (2024-2030), a fait l'objet d'une consultation publique jusqu'à la fin du mois de septembre. Après avoir intégré les résultats de cette consultation, la Conférence interministérielle pour l'environnement devrait approuver la SNB révisée d'ici la fin de l'année 2024. Le Conseil Fédéral du Développement Durable a également préparé un avis consensuel sur le projet de SNB, en collaboration avec le Conseil de l'Environnement de la Région Bruxelles-Capitale.

Dans leur avis, les conseils jugent positif que la SNB soit mise à jour et invitent les différents gouvernements de notre pays à prendre ce cadre comme référence pour leurs politiques. Toutefois, les conseils sont d'avis que le projet actuel ne répond pas suffisamment aux attentes : il offre trop peu un cadre d'intégration et de coordination pour les politiques des différents niveaux politiques. Dans sa forme actuelle, cette SNB est trop peu engageante et insuffisamment ambitieuse, notamment parce que ses objectifs ne sont pas assez opérationnels.

L'avis contient plusieurs suggestions pour adapter le plan, dans des domaines tels que les indicateurs et le suivi, l'aménagement du territoire et la restauration de la nature, la protection des espèces, l'alimentation, l'agriculture et la pêche, la chasse, les OGM, les marchés publics, l'application de la législation, la communication et le financement.

Vous pouvez consulter l'intégralité de l'avis sur [notre site web](#).

Contact: Koen Moerman koen.moerman@cfdd.be

Conseil fédéral du Développement durable
Tour des Finances
Boulevard du Jardin Botanique 50 bte 70
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 743 31 50
<http://www.frdo-cfdd.be>

Koen Moerman
Porte-parole
+32 470213587
koen.moerman@frdo.be